

# humanitas

Vol. II

IMPrensa DA UNIVERSIDADE DE COIMBRA  
COIMBRA UNIVERSITY PRESS

FACULDADE DE LETRAS DA UNIVERSIDADE DE COIMBRA  
INSTITUTO DE ESTUDOS CLÁSSICOS

---

# HUMANITAS

VOLUME II



COIMBRA  
MCMXLVIII-MCMXLIX

bilidades de su propia época : *nisi forte nostra potissimum tempora damnamus huius infelicitatis, ut nunc demum nihil crescat* (x 2, 8).

Felicitemos al Prof. Dolç y a la Escuela de Filología de Barcelona por este hermoso volumen, que verdaderamente merece ser estudiado porque ayuda a la inteligencia de uno de los clásicos más verdaderamente escolares y si un tiempo famosísimo y muy leído, hoy demasiado lejano y ajeno a la sensibilidad actual.

ANTONIO TOVAR

Qvinti Septimi Flokentis Tertvlliani *De anima*, edited with introduction and commentary by J. H. WASZINK, professor in the University of Leiden. J. M. Mullenhoff. Amsterdam 1947. in 8° x653-49° pages.

En 1933, J. H. Waszink donnait une première édition du *De anima* avec une introduction, une traduction et un commentaire en allemand (Amsterdam, H. J. Paris). Cette édition est épuisée, mais plutôt que de la réimprimer le savant philologue nous donne un nouvel ouvrage qui comporte certaines améliorations au texte, et surtout une introduction et un commentaire entièrement nouveaux. L'auteur décrit d'abord et apprécie les manuscrits et les anciennes éditions sur lesquels repose l'établissement du texte. Il cherche ensuite à préciser la date à laquelle fut écrit le *De anima*, et conclut que le traité fut composé entre 210 et 212, à une époque où Tertullien appartenait déjà aux cercles montanistes. Ce traité se présente moins comme une étude systématique que comme la réfutation des opinions avancées au sujet de l'âme humaine par les philosophes païens, «dont les doctrines sont des sources inépuisables d'erreurs contre la foi». Dans la première partie de son oeuvre Tertullien étudie l'origine de l'âme, sa nature, son unité, ses facultés; il y paraît tributaire des stoïciens, auxquels il emprunte son opinion sur la nature corporelle de l'âme, les principaux traits de sa discussion contre Platon, sa notion des facultés, en particulier de la faculté maîtresse (*hegemonicon*) qu'il localise dans le cœur. La seconde partie concerne l'origine immédiate de l'âme; comme les stoïciens, Tertullien accepte la théorie traducianiste selon laquelle l'âme individuelle est engendrée en même temps que le corps et provient de l'âme des parents. Dans une longue digression la théorie de la métempsychose est discutée et rejetée. La troisième partie est consacrée au développement de l'âme, au péché, originel et actuel, aux problèmes du sommeil et des songes, enfin à la mort, et au sort des âmes après la mort.

Le traité *De anima* est peut-être celui qui permet de préciser le plus nettement la culture de Tertullien: non seulement il avait reçu l'enseignement habituel des humanités, non seulement il avait fait les études juridiques qui l'avaient mené à la profession d'avocat, mais il disposait d'une sérieuse formation en philosophie et en médecine. Dans le chapitre de son introduction qu'il consacre aux sources du *De anima*, le plus développé et le plus nouveau de son ouvrage, J. H. Waszink montre que l'une

de ces sources les plus importantes fut le *Traité de Vâme* du médecin Soranus d'Ephèse, contemporain de Trajan. Pline, Varron, Lucrèce sont fréquemment cités ; parmi les auteurs chrétiens, Justin et surtout Irénée.

L'auteur se demande dans un court chapitre quelle a été l'influence du *De anima* sur les auteurs chrétiens postérieurs : comme on pouvait s'y attendre, Tertullien, non affranchi du subtil matérialisme stoïcien, et tributaire d'une physique singulièrement insuffisante, ne fut jamais considéré, en cette matière, comme une autorité.

Ce n'est donc point par sa valeur doctrinale que le traité *De anima* présente un si grand intérêt. Mais c'est la première tentative chrétienne d'une interprétation par la médecine et la philosophie de ce que Tertullien considère comme la doctrine chrétienne sur l'origine et la nature de l'âme: ébauche certainement manquée, mais puissante. Du point de vue philologique l'ouvrage est aussi important: Tertullien semble à certains moments créer sa propre langue ; s'il n'est pas possible de déceler des africanismes, on y voit se former, au point de vue du vocabulaire comme de la syntaxe, certains traits caractéristiques de ce que l'on doit appeler le latin chrétien.

Le commentaire de J. H. Waszink est d'une extraordinaire richesse; cinq cent soixante-dix pages y sont consacrées pour un texte qui tient en quatre-vingt. Plutôt qu'une traduction, Waszink met en tête de chaque paragraphe une paraphrase de son contenu, car comme il le dit fort justement, les difficultés que présente l'intelligence des écrits de Tertullien tiennent plus à l'allure de sa pensée qu'aux choix de ses mots et ses tours de phrase; certains passages difficiles sont d'ailleurs traduits littéralement dans le commentaire même. Suit l'étude des allusions historiques ou doctrinales, des tournures et des mots, avec leur histoire dans les auteurs antérieurs et celle de leur fortune dans la langue principalement chrétienne. On nous permettra de nous arrêter un instant au mot *biaeothanatos*, transcription du grec, qui paraît au § 57; il s'agit de savoir si certaines âmes restent errantes et peuvent se manifester quelque temps après la mort; certains pensaient que les âmes des morts avant le temps (*ahori*) et des personnes exécutées par autorité de justice (*biaeothanati*, morts de mort violente) ne gagnaient pas les enfers aussitôt après la séparation d'avec leurs corps. Le mot est rare; il a pourtant persisté dans le latin chrétien : la *Passio sanctae Symphorosae* (*Bibliotheca hagiographica latina*, n° 707\*) connaît aux environs de Tibur un lieu dit *ad septem biothanatos*, dont le nom a passé dans les martyrologes. On le trouve aussi dans des sources hispaniques du XI<sup>e</sup> siècle, en particulier dans une chronique navarraise conservée dans le fameux manuscrit de Roda : il y est dit que le roi de Navarre Sanche Garcès expulsa de son royaume tous les *biothanati*, c'est-à-dire, probablement, tous les criminels dignes de mort. Le *Lexicon manuale ad scriptores mediae et infimae latinitatis* de W. H. Maigne d'Argens (Paris 1890) donne le mot et le traduit par *damnati et furciferi, et qui violenta morte perire merebantur*.